



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Le ministère de l'intérieur certifie que les actions de formation à la conduite des véhicules à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière dispensées, à titre onéreux, au sein de :

ÉCOLE DE CONDUITE DE BOURGTHEROULDE

54 route d'Elbeuf

27520 BOURGTHEROULDE-INFREVILLE

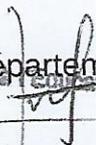
ont été évaluées et jugées conformes aux critères fixés par le référentiel du label :

### «QUALITÉ DES FORMATIONS AU SEIN DES ÉCOLES DE CONDUITE»

reconnu par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CNEFOP) par la délibération du 9 janvier 2018.

Ce certificat est valable à compter du 03/05/2019 jusqu'au 02/05/2022.

Le préfet de département ou son représentant

  
C. SOULLIER

Site Internet: [www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)